



BULLETIN MUNICIPAL

Conseil municipal du 30 Mars 2016

JG/DR

1. Budgets 2016 :

Lors du conseil municipal du 30 mars 2016, le conseil a voté à l'unanimité les 2 budgets suivants :

- **Assainissement :**

- Exploitation : équilibré en recettes et dépenses pour 155 414 € (dont 68 460 € virés à la section investissement).
- Investissement : équilibré en recettes et dépenses pour 142 736,27 €.

- **Commune :**

- Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses pour 942 340 € (dont 522 500 € virés à la section d'investissement).
- Investissement : équilibré en recettes et dépenses pour 607 473 €.

Pour information : les taux d'imposition des taxes locales ne seront pas modifiés en 2016.

Rappel de ces taux d'imposition :

- Taxe d'Habitation = 10,19
- Taxe Foncière bâti = 7.87
- Taxe d'Habitation non bâti = 42,84

2. TAP - Un blason pour la commune :

Le projet de blason pour la commune élaboré par les enfants dans le cadre du TAP (Temps d'Activité Périscolaire) est dans sa phase finale. Il reste une dernière modification à effectuer et il sera validé lors du prochain conseil municipal.

Il sera présent sur le bulletin municipal et sur la page d'accueil du site Internet.

3. Travail des Commissions :

- **Bâtiment :**

La préfecture a donné son accord pour la désaffectation de l'ancien logement de fonction des écoles en vue de sa rénovation et de la création de deux appartements locatifs.

- **Personnel :**

La commission a travaillé sur l'application prochaine du RIFSEEP au sein du personnel de la commune. Le RIFSEEP ou Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel va devenir, d'ici fin 2016, le nouvel outil indemnitaire de référence en remplaçant la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'État.

4. Informations diverses :

- **Rappel Site Internet :**

Tous les habitants de la commune sont invités à consulter régulièrement le site Internet de la commune (www.commune-faramans.fr) afin de prendre connaissance des dernières informations publiées ou des manifestations à venir.

- **Parcours des pompiers :**

Le parcours aura lieu le samedi 30 avril au parc de Messimy à Charnoz. Les entrainements reprendront le samedi 02 avril sur le terrain de sport de Faramans.

Cette année, ce sont les enfants nés entre 2001 et 2009 qui peuvent participer. Renseignements et inscriptions auprès d'Hubert FOURNAND au 06 07 49 49 85.

- **Nettoyage de printemps du 20 mars :**

Merci aux bénévoles qui ont répondu présent pour notre traditionnel « Nettoyage de printemps ».

Cette action reste un acte citoyen, elle doit permettre à notre commune de rester propre et accueillante. Nous souhaiterions que pour la prochaine édition, la population se mobilise et que nous soyons plus nombreux.

La matinée s'est terminée par une collation bien méritée pour tous les bénévoles.

A l'année prochaine.